

REUNION DU LUNDI 6 MARS 2006

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean
	HANS	Michel
	DREYER	Véronique
	ROTHRA	Marie-Jeanne
	LEHMANN	Fernand
	GUILLEMAIN	Pierre
	HERRGOTT	Dominique

Absents excusés : MM. FRANCK Bernard - BRETA Christian – COMPERE Jean-François – WEHRLLEN Didier (procuration à M. HANS Michel)

INSTALLATION COIN TRAITEUR ET BUVETTE :

M. le Maire fait part aux conseillers que cinq établissements ont été consultés : Techno-Froid, Demangel, Bonnet, Julien (catalogue) et Audebert (qui n'a pas répondu).

L'entreprise qui nous a fait la meilleure offre de prix ainsi qu'un projet d'aménagement le plus fiable et aux normes de sécurité est l'entreprise Bonnet. Elle donne également toutes satisfactions quant à l'installation d'une hotte réglementaire avec extraction de la fumée par le toit par gaine spéciale.

Le devis se monte à 34878.55 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord d'accepter l'offre de l'entreprise Bonnet, mais demande néanmoins un rabais supplémentaire.